



# MAITRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

## ↪ Conduite à suivre :

- ↪ Fermeture systématique et sans retard des portes sectionnelles après tout départ;
- ↪ Maintien des locaux de vie à des températures n'excédant pas 19°C, lorsqu'ils sont occupés;
- ↪ Baisse du chauffage des locaux de vie d'au moins 2 degrés lorsqu'ils sont inoccupés;
- ↪ Maintien des remises incendie à des températures n'excédant pas celles dites « hors gel » (environ 5°C);
- ↪ Extinction systématique des éclairages après avoir quitté définitivement une pièce, un bureau, une remise.

- Pour mémoire, en abaissant la température de 1°C, la facture énergétique diminue de 7 %.
- Coût énergétique de l'ensemble des bâtiments du S.D.I.S. Haute-Loire pour l'année 2022 : 450000€.
- Augmentation du coût des énergies pour le S.D.I.S en 2023: +259%

**PENSER À ÉTEINDRE.....  
ON A TOUS À Y GAGNER !**

*Réduire nos consommations, c'est augmenter d'autres budgets !*



ENGAGEMENT  
INDEMNISATION  
FORMATION

Service départemental  
d'incendie et de secours



HAUTE-LOIRE

**GÉRER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE,  
C'EST DÉPENSER UTILE**

**QUELQUES DEGRÉS DE MOINS.....  
ON A TOUT À Y GAGNER !**

*Réduire nos consommations, c'est augmenter d'autres budgets !*



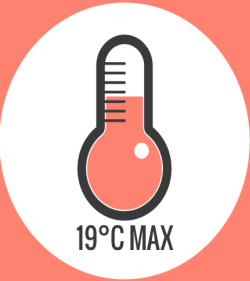
Service départemental  
d'incendie et de secours



HAUTE-LOIRE

**GÉRER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE,  
C'EST DÉPENSER UTILE**

Petits gestes, grandes économies



**7%**  
économisé  
par  
degrés



**PARTIE  
ADMINISTRATIVE**



**PARTIE  
GARAGE**